

Assemblée générale ordinaire de l'apiah mercredi 11 juin 2025 à 16h30

La Rouvraie – Bellevue A – 2022 Bevaix NE

ORDRE DU JOUR

Tous les documents annexés sont téléchargeables dans l'espace membre sous la page dédiée à l'Assemblée générale de notre site internet <https://www.apiah.ch/membres/assemblee-generale> dès le mardi 27 mai 2025 17h00.

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 06.06.2024 (*en annexe*)
3. Information sur les mutations
4. Mot du président et rapport d'activité 2024 (*en annexe*)
5. Comptes 2024 de l'apiah et rapport de l'organe de révision : approbation et décharge (*en annexe*)
6. Budget 2025 de l'apiah (*pour information en annexe*)
7. Fondations : rapports et comptes 2024 (*en annexe*)
 - a. Fondation des œuvres sociales de l'apiah
 - b. Fondation de l'apiah
8. Elections statutaires
 - a. Comité
 - b. Bureau du Comité
 - c. Commission financière
 - d. Organe de contrôle
 - e. Conseil de la Fondation de l'apiah
 - f. Conseil de la Fondation des œuvres sociales
 - g. Organe de contrôle des Fondations
9. Divers

Article 14 des statuts de l'apiah :

"L'Assemblée générale ne peut prendre de décisions que sur les questions préalablement examinées par le Comité et figurant à l'ordre du jour.

Les sociétaires qui veulent soumettre un objet à l'Assemblée générale doivent le demander au Comité par écrit, au moins sept jours à l'avance. Le Comité statue et, cas échéant, en avise sans délai les sociétaires."